



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 19 Février 2019 – CHAVILLE

Clubs et compagnies présents ou représentés : Antony (8 voix), Asnières-sur-Seine (6 voix), Bagneux (5 voix), Bois-Colombes (4 voix), Châtenay-Malabry (6 voix), Châtillon (7 voix), Chaville (8 voix), Colombes (5 voix), Gennevilliers (7 voix), Issy-les-Moulineaux (12 voix), Le-Plessis-Robinson (7 voix), Rueil-Malmaison (9 voix), Saint-Cloud (5 voix), Sceaux/Fontenay-aux-Roses (6 voix), Suresnes (8 voix), Ville-d'Avray (7 voix).

Clubs excusés : Boulogne-Billancourt (7 voix), Clichy La Garenne (5 voix).

Clubs et compagnies absents ou non représentés : Garches (1 voix), Nanterre (1 voix), Sèvres (5 voix), Villeneuve-la-Garenne (3 voix).

Membres du comité présents : Edwige MEURINE, Marie-France BRICARD, Marilyne BARRAULT, Dany LEBEUF,

Membres du comité excusés : Christian DELOBELLE, Odile VILLETTE, Jean-François TASSIN.

La séance est ouverte à 19h30. L'Assemblée générale peut valablement délibérer, les représentants des clubs étant porteurs de 110 voix sur 132 (quorum de 66 voix requis pour les élections de personnes).

En l'absence de Jean-Claude DUFOUR, démissionnaire, Edwige MEURINE souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et compagnies. Elle remercie La Ville de CHAVILLE qui nous accueille pour l'Assemblée Générale. Elle rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers disparus.

I : Rapport moral du comité pour la saison 2017—2018

Edwige MEURINE donne lecture du rapport moral du comité, annexé au présent compte rendu, au cours duquel : Christophe DELCROIX et Dany LEBEUF font un point sur les formations et le suivi des jeunes, Nadine TOUREILLE un point sur l'arbitrage et les candidats en cours de formation pour le département.

La motion 1 est votée à l'unanimité.

Motion 1 : *L'Assemblée générale approuve le rapport moral.*

II : Rapport financier 2017—2018

Marie-France BRICARD donne lecture du rapport financier pour la saison 2017—2018, annexé au présent compte rendu, qui dégage un résultat positif de 5437.41 €.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



L'écart constaté entre le budget prévu et le résultat s'explique par l'importante prise de licences, un programme de formations moins conséquent qu'attendu, et surtout par le report de décisions d'investissement dans du matériel.

L'Assemblée générale s'accorde sur la nécessité de mener une réflexion sur les investissements du Comité départemental, pour employer nos ressources de manière efficace. A cette occasion, il est décidé de prendre en charge à hauteur de 50 % les frais d'inscription des équipes engagées par les clubs ou compagnies sur la DIVISION DEPARTEMENTAL et le CHALLENGE 92 ;

La motion 2 est votée à l'unanimité.

Motion 2 : *L'Assemblée générale approuve le rapport financier.*

III : Budget prévisionnel pour 2019—2020

Marie-France BRICARD présente le budget prévisionnel pour la saison 2019—2020, annexé au présent compte rendu. Il est équilibré à 38800.00 €.

Ce budget prévoit de continuer à faire appel à des intervenants extérieurs pour nos formations quand cela est nécessaire, et de participer aux frais d'inscription en formation des archers du département, même quand l'organisateur n'est pas le Comité départemental mais l'un des clubs ou compagnies.

La motion 3 est votée à l'unanimité.

Motion 3 : *L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel.*

IV : Election pour compléter le Conseil d'Administration

Christophe DELCROIX qui avait été coopté lors de la première réunion du bureau présente sa candidature, Les autres candidatures reçues avant la date limite du 31 janvier 2019 sont : Pierre GRUET et Nadine TOUREILLE.

L'élection a lieu à bulletins secrets. 110 bulletins sont non nuls. Les résultats sont :

Christophe DELCROIX : 110 voix

Pierre GRUET : 106 voix

Nadine TOUREILLE : 110 voix

Félicitations aux nouveaux membres du Conseil d'Administration.

La motion n° 4 est votée à l'unanimité

Motion 4 : *L'Assemblée générale approuve l'élection de Christophe DELCROIX, Pierre GRUET et Nadine TOUREILLE.*

V : Désignation de deux vérificateurs aux comptes

Il n'y a pas de candidat pour cette fonction, il est convenu que le Comité Directeur fera un appel ponctuel pour vérifier les comptes du Département



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



VI : Élection du délégué du Comité départemental à l'Assemblée générale de la FFTA

Les clubs et compagnies échangent avec les candidats à l'élection à propos de la vie fédérale et de l'Assemblée générale à venir. Après vote, l'Assemblée générale adopte la motion 5 à l'unanimité.

Motion 5 : L'Assemblée générale du Comité départemental de tir à l'arc des Hauts-de-Seine a fixé le nombre de délégués à élire à 1.

Conformément à l'article 9.5 des statuts de la Fédération, un appel à candidature a été fait.

Nadine TOUREILLE s'est portée candidate avant la date limite du 31 janvier 2019.

Le vote a eu lieu à bulletin secret.

Nombre total de voix inscrites pour le Comité départemental : 132

Nombre de voix disponibles : 110

Suffrages exprimés : 110

Abstentions : 0

Nadine TOUREILLE ayant obtenue 110 voix, sera donc notre représentante à l'Assemblée Générale de la Fédération.

VII : Questions diverses

- Colombes : Question sur la formation ENTRAINEUR 1 – Les quotas de tir sont-ils toujours obligatoires ? – Quels scores sont pris en compte quand on n'a pas tiré en compétition depuis plus de 3 ou 4 ans ? – Si on ne peut plus tirer comment fait-on pour faire la formation ? – Une demande va être transmise à la Fédération.
- Issy les Moulineaux : Demande pourquoi les statuts ne sont plus sur le site – Une augmentation de la cotisation est-elle envisagée ? – Réponse non notre trésorerie nous permet de maintenir le niveau actuel.
- Le Plessis : Ils sont en pourparlers avec la mairie pour un terrain extérieur, souhaiterai savoir si le CD 92 peut les aider, et de quelle façon ? – Réponse, un soutien lors des entretiens peut être envisager, un accompagnement pour présenter le projet du club. Il conviendra de nous recontacter lors de leurs démarches.
- DD92 et Challenge 92 par équipes mixtes de clubs 2018. Les clubs et compagnies sont invités à faire parvenir leurs inscriptions à la Commission sportive.
- Un appel à candidatures pour les prochains championnats en SALLE est fait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

La secrétaire, Edwige Meurine

La présidente, Nadine Toureille

COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR A L'ARC DES HAUTS DE SEINE
35, rue des Capucines
92370 CHAVILLE
N° ENREGISTREMENT : 22013552

Siège associatif : Jardin d'Arc – 35, rue des Capucines 92370 CHAVILLE
<http://www.tiralarc92.com> - SIREN : 447 799 859 00015 - APE/NAF : 926C



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS DE SEINE

Minute de la réunion du Comité Directeur
Du 19 février 2019

Présents :

Mmes Edwige Meurine, Marie-Line Barrault, Nadine Toureille, Marie-France Bricard
Mrs, Dany Lebeuf, Christophe Delcroix,

Présent par Téléphone : Christian DELOBELLE

Absents : Jean-François Tassin, Odile Villette

Désignation des membres du bureau :

Présidente	Nadine Toureille
Vice-Président	Christian Delobelle
Secrétaire	Edwige Meurine
Trésorier	Marie-France Bricard

Gestion des Comptes bancaires

À la suite des changements des membres du Bureau, et pour permettre la gestion des comptes bancaires, les signatures autorisées sont :

- Nadine Toureille en qualité de Présidente,
- Marie-France BRICARD en qualité de Trésorière
- Edwige MEURINE en qualité de Secrétaire.

S'il est nécessaire de donner d'autres autorisations de signatures, celles-ci seront étudiées lors d'une réunion du bureau.

A compter de cette date, toutes autres signatures que celles énumérées ci-dessus sont caduques.

Il est également convenu, que pour plus de praticité, le compte actuellement domicilié à la Société Générale de CHATILLON, sera transféré sur une agence Société Générale proche du domicile de la Présidente ou de la Trésorière.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 21h00.

La Secrétaire
Edwige MEURINE

COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR A L'ARC DES HAUTS DE SEINE
35, rue des Capucines
92370 CHAVILLE
N° ENREGISTREMENT : 22013552

La Présidente
Nadine Toureille